

Questions orales

acceptée à l'unanimité par les provinces, lors de la conférence d'avril.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PROJET DE PROGRAMME RESSOURCES-JEUNESSE—LES PROPOS DU SOUS-MINISTRE—DEMANDE D'EXPLICATION MINISTÉRIELLE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Voudrait-il expliquer l'observation faite en public par son sous-ministre adjoint des Affaires indiennes, soit que des politiciens indiens assoiffés de pouvoir pourraient saboter le programme ressources-jeunesse que projette son ministère...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence aimerait aviser le député qu'il doit être possible de poser autrement une question de ce genre. Le Règlement est précis. Quoi qu'il en soit, j'ai essayé d'attirer l'attention des députés, sans toujours y réussir, sur le fait que des questions posées à la Chambre durant la période réservée à cet effet ne devraient pas porter sur des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre par des sous-ministres, des ministres ou des députés. Il est contraire au Règlement d'accompagner les questions posées à la Chambre de pareilles déclarations, et cette règle est établie depuis longtemps. L'honorable représentante aimerait peut-être poser sa question autrement qu'en se reportant directement à une déclaration d'un fonctionnaire à l'extérieur de la Chambre.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il nous dire si la récente déclaration de son sous-ministre adjoint avait reçu l'approbation ministérielle?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je peux répondre à la question, monsieur le président, même si elle n'est pas très recevable. Je pense que la déclaration du sous-ministre adjoint à cet effet est très réaliste.

Nous avons établi un nouveau programme très efficace et, évidemment, nous ne pouvons pas satisfaire à toutes les aspirations. Certains leaders voudraient distribuer l'argent eux-mêmes plutôt que le ministère. Il s'agit de situations que l'on retrouve chaque jour, et nous essayons d'accommoder tout le monde; mais nous n'avons pas assez d'argent pour satisfaire à toutes les aspirations.

[Traduction]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le ministre aurait-il l'obligeance de dire quelle est maintenant sa réponse à la requête présentée par l'exécutif de la Fraternité nationale des Indiens l'enjoignant de présenter immédiatement sa démission, étant donné que la déclaration faite par son sous-ministre adjoint a si gravement compromis sa crédibilité auprès de cet organisme indien?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je voudrais d'abord faire une remarque en ce qui a trait à la première question. C'est qu'il y a des gens avides de pouvoir, même à la Chambre, et ne l'ont pas; c'est un phénomène tout à fait naturel.

[M. Lalonde.]

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, monsieur le président, je répondrai que le sous-ministre adjoint a toute ma confiance. Je ne déplore pas le fait d'avoir quelqu'un qui puisse exprimer des vues et discuter. Il est extrêmement difficile d'être sous-ministre adjoint des Affaires indiennes et du Nord canadien, mais je suis heureux d'en avoir un très bon.

* * *

[Traduction]

LA CAPITALE NATIONALE

L'OPPORTUNITÉ DE L'AFFECTATION DE TERRAINS DE LA ZONE VERTE À DES FINS INDUSTRIELLES

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné le besoin urgent de terrains industriels dans la région d'Ottawa-Carleton, le ministre peut-il nous dire si la Commission de la capitale nationale ou le gouvernement entend s'engager dans une politique de location à des fins industrielles, à long ou à court terme, des terrains qui se trouvent à l'intérieur de la ceinture verte?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'ignore si la Commission de la capitale nationale y songe car nul rapport ne m'en est parvenu, mais je ne serais certainement pas disposé à le faire.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LA DISPARITION DE DEUX OFFICIERS DU CONTINGENT CANADIEN DE LA CICS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je me demande si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut fournir à la Chambre un rapport sur la disparition des deux officiers canadiens attachés au groupe d'observation de la CICS et assurer à la Chambre que toutes les mesures ont été prises en vue de leur sécurité?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ces deux officiers ont été engagés dans une des activités coutumières de la CICS. Ils étaient en contact avec le Viet Cong. Ils sont parfaitement en sécurité et des mesures ont été prises pour leur retour au quartier général.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Si, comme je le crois, l'une de ces activités coutumières consiste à arborer le drapeau, pourquoi ces deux officiers canadiens n'étaient-ils pas accompagnés de représentants des autres nations de la CICS? S'ils étaient là seuls, quel drapeau déployaient-ils?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je crois que ce n'était là qu'une façon de parler. Ces deux officiers étaient engagés dans une activité qui, je crois, était très utile, vu qu'elle relevait des fonctions de la CICS, soit l'établissement de contact avec les parties vietnamiennes.